

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2026

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 11
- de votants : 14

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois juillet à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Pascale ALBOUY, ARNAUD Gérard, ASTRUC David, AZZOPARDI Franck, CAROL Alexandra, CHATEAU Gilles, GIRARD Maria-Pia, HUFSCMITT Céline, MAILLÉ PALAIZY Guillaume, MONNIER Véronique, POTTIER Dominique,
Absents Excusés : BÉNARD Fabrice, Mathieu BENEZECH, COMBES Gilles, SIDEN Paméla.

Procurations : Fabrice BÉNARD à Pascale ALBOUY, Gilles COMBES à Alexandra CAROL, Paméla SIDEN à Maria-Pia GIRARD

Secrétaire de séance : MAILLÉ PALAIZY Guillaume

DELIBERATION N°2026-037 : Restauration des façades Nord et Est de l'Eglise

Monsieur le Maire expose au conseil le projet de travaux de réfection des façades Nord et Est de l'Eglise.

Monsieur Le Maire informe que la CAO s'est réunie préalablement au conseil municipal ce jour pour étudier les devis reçus.

Suite à la consultation lancée pour ces travaux, 3 propositions ont été demandées, 2 réponses ont été reçues

- FERRINI sans option
Prestation : 103 200 TTC
- MUZZARELLI
Prestation : 105 355.99 TTC

La commission d'appel d'offres propose le choix de l'entreprise FERRINI pour 103200 €TTC
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le choix de La CAO pour les travaux de restauration de l'église

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer,

Il est procédé au vote à main levée :

Suffrages exprimés : 14

Pour 14 - Contre 0 – Abstention 0

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré : A L'UNANIMITE des votants

- **Adopte** le choix de l'entreprise FERRINI ;
- **Dit** que les crédits de cette dépense seront inscrits au budget 2026 de la commune.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à ce dossier.

LE MAIRE
ASTRUC David

Le secrétaire de séance
MAILLÉ PALAIZY Guillaume

Commission d'appel d'offre
23/07/2026
Restauration des façades Nord et Est de l'Eglise

Membres de droit : David ASTRUC, Maire
Membres Titulaires : POTTIER Dominique, Gilles CHATEAU, Alexandra CAROL
Membres Suppléants : Gilles COMBES, Gérard ARNAUD, Maria Pia GIRARD

Entreprises	ville	DEVIS N°	DEVIS HT	TVA 20%	TTC
FERRINI	BEDARIEUX	126109C	86 000,00 €	17 200,00 €	103 200,00 €
FERRINI	BEDARIEUX	AVEC VARIANTE	91 000,00 €	18 200,00 €	109 200,00 €
MUZZARELLI	LODEVE	2026-0330-v2	87 796,66 €	17 559,33 €	105 355,99 €
				- €	- €
				- €	- €

Après étude des devis, à l'unanimité, la commission d'appel d'offre arrête son choix sur l'entreprise : *FERRINI*
Pour un montant de devis TTC de : *103 200 €*

David ASTRUC
Maire



[Handwritten signature]
[Handwritten signature]